

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 5 (1929-1930)  
**Heft:** 7

**Artikel:** La guerre vue de Suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-707096>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos de photos

Deux clichés photographiques publiés dans le dernier numéro du « Soldat suisse » m'ont suggéré quelques réflexions. Ce sont sans doute les mêmes qu'auront faites la plupart des lecteurs qui ont retenu quelque chose des enseignements de la dernière guerre. Il n'est, je crois, pas superflu d'en discuter un peu.

Dans nos exercices militaires, en particulier dans les manœuvres, où les exécutants sont livrés à eux-mêmes et doivent montrer « ce qu'ils savent », on voit encore souvent bien des choses invraisemblables. La plupart sont relevées, critiquées et font l'objet d'exercices ultérieurs dans lesquels on cherche à les corriger.

Quand ces erreurs ont pu être relevées par les supérieurs responsables, qui ne peuvent malheureusement pas tout voir — nos cours de répétition sont trop courts pour celà — le mal n'est pas grand. Au contraire, il est souvent bon qu'une « gaffe » ait été faite à condition qu'elle puisse être discutée et serve de leçon.

Par contre, et c'est là que je veux en venir, quand cette erreur, et surtout si c'est une erreur de principe, est perpétuée par une photo elle peut devenir très dangereuse. En effet, si l'image en question est instructive tous les lecteurs du journal en profiteront souvent beaucoup plus que d'un long article. Une faute tactique, perpétuée par une photo, toujours selon le principe que l'image frappe plus que le texte, risque de laisser croire à bien des lecteurs que c'est ainsi qu'il faut faire et je pense là avant tout aux nombreux anciens soldats non encore initiés aux nouvelles méthodes de combat moderne.

Ce sera d'autant plus le cas depuis que de nombreux photographes, tous très bien intentionnés personne n'en doute, sillonnent nos places d'exercice et nos terrains de manœuvre à l'affût d'une vue intéressante, d'un instantané inédit, d'une « scène militaire » qui, entre parenthèse l'est souvent très peu, à faire paraître dans tel illustré bien connu, dans un journal quotidien ou dans la presse militaire. Les photographes en question ne voient en général que leur art : bien rendre telle image militaire qu'ils jugent jolie. Ils ne peuvent souvent pas discerner si l'image militaire en question est instructive au point de vue militaire : ce qui pour nous est l'essentiel.

J'en viens aux faits :

1. La couverture du no. 6 du « Soldat suisse » reproduit une photo « tirailleurs retranchés derrière des mottes de terre » qui serait excellente si ce que le photographe a voulu prendre était tactiquement juste. C'est malheureusement le contraire. Les deux carabiniers en question — puisqu'il s'agit en l'occurrence de soldats du bat. car. 2 dans la défensive à l'ouest de St. Christophe où je les ai vus pendant les manœuvres de la brigade 2 — ne sont ni couverts (à l'abri du feu), ni masqués (à l'abri des vues). Le fait en lui-même d'avoir levé quelques mottes pour se mettre derrière ne sert qu'à désigner au feu ennemi une source de feu de la défense et l'abri que l'on a cherché à créer n'est pas suffisant (il a environ 50 cm. d'épaisseur) pour protéger contre les balles de fusil, encore moins contre des rafales de mitrailleuse. Le principe qui veut que tout ouvrage doit être camouflé avant d'être construit n'a pas été appliqué ici et les deux hommes en question seraient beaucoup mieux derrière l'arbre ou le buisson à quelques 20 m. plus en arrière. En outre, circonstance aggravante, cet abri se trouve sur la pente faisant face à l'assaillant, soit aux vues directes des mitrailleuses du bat. 7, qui en auraient détruit les occupants avant qu'ils aient pu tirer un coup de fusil.

2. A la page 113 du même numéro une très jolie photo représente une « mitrailleuse en position ». Le trou dans lequel est installée la mitrailleuse est placé en plein terrain découvert et non masqué aux vues aériennes. Même si le jour en question l'exploration aérienne eut été difficile du fait du temps, ce n'est pas une raison suffisante puisque par définition une position défensive est installée pour durer. L'abri trou est toutefois assez judicieusement construit puisque la mitrailleuse tire au ras du sol ; mais, là de nouveau, le chef de pièce a cru devoir se « cacher » derrière deux mottes qui ne servent qu'à désigner son emplacement au feu adverse sans l'en protéger. Pour être bonne, cette position — qui se trouve dans la même situation que la précédente mais un peu plus au nord, je crois bien dans le secteur du bat. car. 9 — ne devrait contenir que la pièce, le tireur et l'aide-tireur. Le trou est trop petit pour y mettre encore le chef de pièce et le premier pourvoyeur. Le chef de pièce remplirait mieux sa tâche d'observateur à quelques mètres de sa mitrailleuse dans un abri individuel. En défensive, où la mitrailleuse doit avoir suffisamment de munition à portée immédiate (donc ici dans le trou même), le premier pourvoyeur n'est que de la chair à canon inutile là où il se trouve. La preuve qu'il n'a rien à faire et qu'il s'en rend compte, nous la trouvons sur la photo même : il se hausse pour voir l'avant terrain, il augmente donc la surface vulnérable du but déjà suffisamment grande qu'offre le chef de pièce avec ses deux mottes au feu de l'adversaire. Il devrait être en arrière, également à couvert, prêt à remplacer le premier des servants mis hors de combat.

L'idée qu'ont trop souvent encore beaucoup de nos soldats qu'il suffit de lever quelques mottes pour être à l'abri doit être énergiquement combattue. Il vaut mieux n'en lever aucune et se mettre derrière un masque naturel si l'on ne peut pas se construire un abri suffisant (c'est parfois le cas à cause des dégâts que l'on veut éviter, mais ce ne l'était pas dans le cas particulier). Rappelons nous qu'un mauvais camouflage ou un abri insuffisant se payeront à la guerre par du sang inutilement versé. C'est l'enseignement à tirer de ces deux exemples.

Si ces quelques lignes contribuent à convaincre le plus grand nombre possible de nos soldats de l'importance d'un bon camouflage et d'un abri soigneusement étudié elles auront rempli leur but.

Capitaine D. Perret, officier instructeur.

## La guerre vue de Suisse

Nos amis de la Société fédérale des Sous-officiers Delémont nous adressent l'appel suivant :

Chers camarades,

Il y a longtemps, n'est-il pas vrai, que vous attendez l'écho des événements vécus, il y a 15 ans, aux frontières jurassiennes.

Les années ont passé, et voici que cet écho nous parvient dans un beau livre d'un de nos membres :

**Colonel A. Cerf La guerre aux frontières du Jura.**

Ce livre est la première œuvre d'ensemble consacrée aux événements auxquels nous, soldats, avons été mêlés, la plus intéressante, la plus documentaire, la plus inédite certainement, par l'image qu'elle donne du drame qui s'est déroulé sous nos yeux dans la plaine d'Alsace, comme aussi de la répercussion qu'il a eue de ce côté-ci de la frontière.

Lisez ces pages. Elles réveilleront en vous, en l'éclairant, un émouvant passé qui vous est devenu cher. A nos jeunes camarades, elles révéleront les dangers que

la Suisse a courus et le rôle que notre Armée a joué dans la sauvegarde de notre territoire.

Nous souhaitons, comme le dit M. le colonel divisionnaire Guisan dans sa belle préface, « que le livre du colonel Cerf pénètre dans tous les milieux », parce qu'il sera pour beaucoup, un document, pour vous, un souvenir, pour nos successeurs, une leçon.

Ajoutons que l'ouvrage comprendra 300 pages richement illustrées, et paraîtra à la mi-décembre, chez Payot, éditeurs, Lausanne.

Désireux d'en favoriser la diffusion parmi nos camarades, nous avons organisé une souscription qui restera ouverte jusqu'au **10 décembre**, au prix exceptionnel de **4 fr.** Passé ce délai, le livre sera mis en vente dans les librairies, mais à un prix plus élevé.

Par conséquent, nous vous prions de vous adresser sans retard au: Secrétariat des officiers et sous-officiers de Delémont et environs, lieut. **Steiner**, Delémont.

Salutations patriotiques

Société fédérale des Sous-officiers, Section de Delémont et environs:

Le Président:  
**Girodat**, fourrier.

Le Secrétaire:  
**Sémon**, apté.

Nous espérons que cet appel sera entendu et que l'ouvrage si intéressant du Colonel Cerf aura tout le succès qu'il mérite.



Leichtes Maschinengewehr getarnt. (M. Kettel, Genf.)  
Fusil-mitrailleur dissimulé par des branchages.

## Question de routes

Lettre ouverte au 1er lieutenant Dunand.

Cher camarade,

Permettez à un officier du Gothard de vous adresser quelques mots. J'ai lu avec grand intérêt votre article dans «Le Soldat Suisse» du 7 novembre, intitulé «Questions de routes». Il est très estimable qu'il y ait encore en Suisse des cercles qui s'occupent de questions de notre défense nationale, surtout dans un cas comme le présent qui mérite tout intérêt et qui, penserait-on, peut être jugé par chaque citoyen suisse, qu'il soit stratège ou non.

Mais ne confondons pas. Il y a dans votre article deux erreurs. Vous dites: «Aujourd'hui tout est changé: une belle route permet aux gros camions, donc aux canons lourds d'arriver en un point d'où on domine nos ouvrages fortifiés du Gothard qui dès lors deviennent inutiles.» Vous allez trop vite, mon camarade. 1°: les ouvrages fortifiés qui sont à portée des canons lourds en position au col du San Giacomo ne font qu'une petite

partie des fortifications du Gothard.) 2°: bien que ce fait soit assez regrettable, il est inévitable en guerre que des positions soit d'artillerie soit d'infanterie, soient à portée de canons ou de mitrailleuses ennemies. Il serait trop beau de pouvoir entrer en guerre avec la sécurité absolue de ne pas être exposé aux armes de l'ennemi! Je ne dis pas que la construction de la route en question soit un fait d'aucune importance, bien au contraire, mais c'est aller trop loin, et cela fausse les idées du public de vouloir prétendre qu'en conséquence de ce fait nos fortifications deviennent inutiles. Du reste j'estime que nos organes responsables, c'est-à-dire les autorités militaires et surtout le commandant des fortifications du St. Gothard portent toute l'attention nécessaire à la question.

Je suis tout à fait d'accord avec vous que les intérêts touristiques ne valent pas le risque militaire. Que la route de la Valle Bedretto jusqu'au Giacomo soit construite ou non, cela ne changera rien au fait que la route italienne est une route purement militaire. Et nous avons assez de preuves de la manière dont l'Italie supprime le tourisme dans des secteurs qui ont pour elle une importance stratégique.

Vous m'excuserez d'avoir pris la parole pour vous rendre attentif à des erreurs. Mais il faut voir les choses comment elles se présentent. Du reste soyez sûr que les sous-officiers ne seront pas les seuls «à ne pas le permettre»...!

Coire, le 10 novembre 1929. **Capitaine Pfister.**

**P. S.** Nous publions avec grand plaisir ces lignes du Capitaine Pfister. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de souligner en lisant sa lettre que nous n'avons pas commis d'erreurs. Nous avons insisté peut être trop énergiquement sur le danger de la nouvelle route militaire en question. Puisque notre étude a permis la réponse que nous venons d'insérer, le but est atteint: nous avons attiré l'attention des compétences sur une affaire qu'il importe de ne pas passer sous silence. D.

1) C'est suffisant! (réd.)

## Estavayer

La petite cité vieillotte, dresse dans le ciel d'un bleu toujours égal les flèches de son château et la mélancolie de ses murailles grises. Tout autour de la ville court la ligne monotone des collines où les taillis coupent de leurs bandes vertes le brun terne des cultures. Quelques fermes au toit bas se tapissent dans un repli du terrain.

La ville, toute l'année somnole, rêvant à d'autres temps, à son passé de gloire et dont il ne lui reste que des tours, des pierres et une belle église au clocher effilé d'où les heures lentement s'épandent en notes grêles.

Brusquement la cité paisible a été tirée de sa vie tranquille et tandis qu'un orchestre de «Bénichon» invite la jeunesse au plaisir, une musique plus martiale appelle des hommes au devoir. A côté des ponts de danse, des soldats ont passé.

Pendant quelques jours les rues pittoresques se sont animées d'un incessant va et vient et sur le pavé inégal les chevaux piaffent. Devant les hôtels où se trouvent les officiers supérieurs, les automobiles ronflent, des sentinelles, l'arme portée font le cent pas sur le trottoir, un avion survole la place.

Un détachement passe, les chevaux lourdement chargés vont les oreilles basses, ils contemplent cette masse inusitée de maisons, de leurs grands yeux étonnés, où l'on peut lire parfois la nostalgie des chemins de campagne. Ils ont les jambes lasses d'avoir parcouru les longues routes trop plates d'où la poussière s'élève